

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
Séance du 28 septembre 2021

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 22/09/2021

Présents : 18

Dont Présents non votants : 1

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

Votants: 18

Pour: 18

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Josian CABROL, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Marline GIL, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Daniel ROGER

Contre: 0

Représentés: Laurent BRUNET par Jean-Noël BADENAS

Absentifions: 0

Présents non votants : Séverine SAUR

Excusés: Daniel BARTHES, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Jacqueline MARKOVIC, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau

Le Président rappelle au Comité syndical que l'établissement est membre de la Commission Locale de l'Eau qui élabore et suit la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) en cours de rédaction, sur les bassins versants de l'Orb et du Libron. Pour mettre en œuvre cette politique locale, elle s'appuie notamment sur l'Établissement public territorial des Bassins Orb et Libron qui est la structure de gestion de notre territoire.

Il convient donc de désigner le nom, prénom, titre, adresse et coordonnées téléphoniques et numériques de la personne désignée comme représentant de la Commission Locale de l'Eau.

Le membre désigné sera convoqué aux travaux de cette commission.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité nomme comme représentant titulaire Monsieur Jean-Noël BADENAS et comme suppléant : Monsieur Pierre MATHIEU.

Fait à . Fait à Murviel-Les-Béziers le 28 septembre 2021

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président

Jean ARCAS.

